

Retrouvez nos flashes sur Acolyance-vigne.fr

EN BREF...

AMENDEMENTS et ENGRAIS

Page 2

ENTRETIEN DES SOLS et ADJUVANTS

Page 3 à 7

Enherbement

Pré levée et Post Levée

RÉGLEMENTATION

Page 8

Cahier des charges AOC

Contrôle pulvérisateurs

ÉQUIPEMENTS INNOVANTS

Page 9

En 2024, la Champagne a traversé une année marquée par des conditions climatiques défavorables, notamment des gelées printanières et un excès de précipitations.

Malgré ces défis, vous avez su préserver la qualité des raisins, laissant présager un millésime prometteur.

Pour préparer la future campagne 2025 il est impératif de bien piloter votre fertilisation azotée, potassique et l'entretien du sol.

Le rôle de la nutrition est de satisfaire précisément les besoins de la vigne de manière à maîtriser sa vigueur, son rendement et la qualité de la vendange.



Pour maintenir un niveau d'humus correct dans les sols, il est toujours temps de réaliser vos apports d'amendements.

TrX Nutri-Or

Régémar

Régénor évolution

VIO Humus

AmenDine

#ENGRAIS

Leur fonction est d'apporter à la plante les éléments minéraux dont elle a besoin.

ENGRAIS ORGANIQUE

Fertilisants dont les constituants sont produits à base de matière organique d'origine végétale ou animale.

Engrais classé Type I ou II en fonction de son rapport C/N (plus ou moins 8)
Type I = C/N supérieur à 8
Type II = C/N inférieur à 8

Dynamise la vie microbienne

ENGRAIS ORGANO-MINERAL

Fertilisants issus d'un mélange de fertilisants organiques et minéraux, devant contenir plus de 1% d'azote organique.

Engrais classé Type II

Participe à l'alimentation de la plante.

MaGaline

3 - 2 - 2SK + 2



Equilibre parfait

Pulpes de raisins et d'olives

Fientes de volailles

20% VÉGÉTALE 60% ANIMALE

Type I

Matière organique sur le brut 58%

C/N : 10

Rendement humique : 225kg/Tonne

Sac 25kg - Palette 1T250
Big-bag 500kg

ORGANIC

Violleau

6 - 3 - 7SK + 2



Améliore la croissance racinaire

N : 6% (3,7% orga + 2,3% urée)

20% MINÉRAL

80% ANIMALE

Type II

Matière organique sur le brut 48%

C/N : 4

Sac 25kg - Palette 1T250
Big-bag 500kg

VIOLLEAU

Retrouvez l'ensemble de nos formules sur notre catalogue disponible en ligne ici : Acolyance-vigne.fr

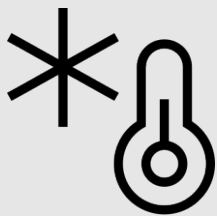
AUTOMNE ET HIVER HUMIDE...

Ce climat favorise le développement des adventices dans le vignoble. La stratégie de désherbage doit être adaptée.

A/ Travail du sol

Le désherbage mécanique doit être pratiqué de manière superficielle entre 2 et 8 cm de profondeur maximum suivant le type de sol et l'implantation du système racinaire. Il faut l'effectuer en condition de sol ressuyé afin de permettre une bonne dessiccation des adventices et également éviter les phénomènes de lissage et de compaction.

Cette première intervention aura pour double objectif de limiter la flore actuelle et ameublir la couche superficielle du sol afin de faciliter les interventions ultérieures.



Attention aux interventions qui précèdent un potentiel épisode de gel au moment du débourrement.

L'humidité relevée par le travail du sol, pourrait amplifier le phénomène de gel sur les bourgeons.

B/ Enherbement

Il faut bien gérer son enherbement de manière à favoriser l'installation d'espèces peu concurrentielles pour la vigne. Au printemps, prévoir une tonte rase pour limiter les risques de gel. Pour vous accompagner dans vos démarches sur l'enherbement dans vos parcelles, nous proposons : « **Le mélange de semences "Couvrir" (UAB)** »



C'est un **couvert permanent** non-concurrentiel à la vigne.

Facile à implanter, il reste en place plusieurs années et peut être semé aussi bien au printemps qu'à l'automne.

COMPOSITION :

- N'entre pas en concurrence
- Couvert végétal permanent
- Facile à implanter
- Mellifères (floraison étalée)

30% fétuque rouge

20% ray-grass

8,5% trèfle blanc

8,5% lotier corniculé

5% trèfle fraise

13,5% pâturin des prés

8,5% minette

6% plantain lancéolé

> Dose : 40kg/ha

FICHE TECHNIQUE

Utilisable en
**AGRICULTURE
BIOLOGIQUE**
En application du RCE 834/2007



C/ Désherbage chimique

La stratégie de désherbage doit être basée sur l'alternance des modes d'action des matières actives afin d'éviter les inversions de flore et de limiter l'arrivée ou l'extension des phénomènes de résistances. Le choix d'une spécialité herbicide devra s'effectuer en fonction de la flore attendue sur la parcelle durant le cycle végétatif et le pic de levée devra être pris en compte afin d'optimiser son positionnement.

Pré levée.....

PLEDGE : La molécule se fixe sur les premiers centimètres du sol (type film) qui empêche la levée des adventices. Pour un positionnement optimal, il est important d'appliquer le produit sur un sol avec peu d'adventices.

Attention : Cette année, les adventices se sont bien implantés dans le vignoble.

Il possède un large spectre d'efficacité. Il s'applique sur vigne de plus de 4 ans. Application sur sol humide et à faible pression avant débourrement (utilisation max > Jusqu'au 15-20 mars) La persistance d'action du produit est d'environ 5 mois.

La bouillie doit être dans un PH acide afin de limiter la dégradation de la molécule en y associant un adjuvant type > **SLIDER**.

SLIDER
1%

Pour bouillie herbicide

Plusieurs actions :

- Humectation, retient l'humidité de l'air, permet d'éviter la déshydratation des matières actives
- Correction des eaux dure.

> premier dans la cuve

Réglementation Pledge :

Un recours suspend la décision de l'ANSES ci-dessous :

- Date limite de vente le 06 juin 2025
- Date limite d'utilisation le 06 juin 2026

Temps que le dossier n'est pas jugé d'ici (12 à 18 mois) la gestion du produit reste floue.



KATANA : Il possède un large spectre d'efficacité. Il s'applique sur vigne de plus de 4 ans. Application optimale à faible pression. **Ne pas appliquer sur les sols hydromorphes, à fort taux de matière organique, aux vignes en mauvais état végétatif et à forte chloroses.**

Pour rappel :

> **Ne pas appliquer sur plus de 33% de la surface de la parcelle.**

> **Application de février à avril.**

BOA : Bonne efficacité sur chénopodes, amarantes, érigérons, mercuriales, morelles... Il s'applique sur vigne de plus de 4 ans.

Application optimale fin mars, sans pluie juste après application. Application à 0.75l/ha sur 50 % de la surface. Bon croisement avec le produit Cent 7.

CENT 7 : Bonne efficacité sur mourois, matricaires, lamiers, plantains... Il s'applique dès plantation.

Application optimale juste avant le débourrement, suivie d'une pluie d'au minimum 30 mm. Application sur 30 % de la surface maximum. Limiter l'application sur sol très argileux, et/ou avec beaucoup d'écorces, et/ou sur sol avec des taux de matières organiques supérieur à 3.

KERB FLO : Efficacité uniquement sur graminés.

Application optimale sur sol humide avec des températures basses. Il s'applique sur vigne de plus de 4ans. Fonctionne uniquement par absorption racinaires. Attention délais avant récolte : 180 jours.

Pour toutes utilisations de Pré levée, il est recommandé d'associer un adjuvant type > **GONDOR**. Celui-ci permet d'alourdir les gouttes afin de limiter la dérive et la volatilité du produit.

GONDOR
0,25%

Pour bouillie herbicide et insecticide

Plusieurs actions :

- Améliore la compatibilité et la stabilité
- Limite la dérive
- Mouillant et pénétrant, permet un étalement des gouttelettes

> premier dans la cuve



Post levée.....

GLYPHOSATE et dureté de l'eau

La dureté de l'eau varie de façon importante (20 à 75°F) selon la nature des couches géologiques. Elle n'est pas liée au pH.

Les formulations à base de glyphosate sont sensibles à la dureté des eaux. Pour limiter le phénomène de neutralisation du glyphosate, nous vous conseillons d'appliquer un adjuvant : **SLIDER**.

Cet adjuvant permet de corriger la dureté de l'eau et améliore la pénétration de la bouillie herbicide à l'intérieur des plantes.

Conseil : Remplir la cuve aux $\frac{3}{4}$ d'eau minimum, mettre en agitation et verser l'adjuvant en premier dans la cuve.

Réglementation glyphosate :

Pour les utilisations correspondant au désherbage des vignes installées, les conditions d'emploi sont les suivantes :

- Dans les situations non mécanisables (vignes installées en fortes pentes ou en terrasses, sols caillouteux, vignes-mères de porte-greffes), ne pas dépasser la dose annuelle de 2160 g de glyphosate par hectare et par an.
- Dans toutes les autres situations, ne pas appliquer entre les rangs et ne pas dépasser la dose annuelle de 450 g de glyphosate par hectare et par an.

STRATOS ULTRA Efficacité uniquement sur graminée.

Application préconisée le soir (sensible aux UV).

Conditions climatique optimales : Hygrométrie minimum de 70% et température entre 10 et 15 degrés.

SORCIER Efficacité uniquement sur dicotylédone, produit de contact.

Application préconisée sur plantules ou jeunes adventices.

Produit utilisable à partir du stade 9 feuilles étalées.

Très sensible à la dérive ajoutez l'adjuvant > **GONDOR**



Post levée.....

SPOTLIGHT PLUS Efficacité uniquement sur dicotylédone, produit de contact.

Application préconisée au lever du jour sur plantules ou jeunes adventices.

Il s'applique sur vigne de plus de 4 ans et uniquement sous le rang.

Très sensible à la dérive ajoutez l'adjuvant > **GONDOR**

BELOUKHA Efficacité sur dicotylédone et graminée, produit de contact.

Application préconisée en jour de fort ensoleillement et température élevée sur plantules ou jeunes adventices.

Son utilisation est interdite durant la période de la fleur de la vigne (SPE8)

Seul Biocontrôle

OAD développé par Certis Belchim permettant de vous accompagner dans la prise de décision d'application du produit.

Disponible ici > <https://www.desherbeloukha.com>

NETTOYAGE PULVÉRISATEUR

Afin de ne pas avoir de relargage d'herbicide au moment des toutes premières interventions insecticides ou fongicides, un nettoyage est impératif avec :

ALL CLEAR 0,5% surtout après utilisation de Pledge ou Katana

> Bien respecter les conditions d'emploi du produit en lisant l'étiquette.

Pour calculer les IFT, utilisez la calculette du Ministère de l'Agriculture :

<https://alim.agriculture.gouv.fr/ift/>



A/ Cahier des charges AOC Champagne

- L'enherbement permanent des tournières est obligatoire ;
- L'utilisation d'herbicides de prélevée dans l'inter-rang est interdite.
- L'inter-rang doit disposer d'un couvert végétal, spontané ou semé, du **30 novembre au 31 janvier de l'année suivante**.

B/ Contrôle Pulvérisateurs

Véritable bulletin de santé du pulvérisateur, le contrôle obligatoire est un moment important pour faire le point sur l'état réel du matériel.

Depuis juin 2016, il est obligatoire sur l'ensemble de vos machines et équipement de pulvérisation (rampe de désherbage, solo, pendillard, voute,...).

Il doit être réalisé tous les 3 ans.

Nous vous proposons de réaliser ce contrôle en lien avec la société Pulv'Aub, Agréé par le Ministère de l'Agriculture sous le n°H013.

Renseignez-vous auprès de votre magasin ou technicien Acolyance Vigne.



**CONTRÔLE
PULVÉRISATEURS**

#DES ÉQUIPEMENTS INNOVANTS

ISIFILPIC



L'écarteur qui s'installe rapidement sur la majorité de vos piquets !

POST LIAGE

> Je positionne mon écarteur

Développé par un viticulteur pour les viticulteurs.

acoliance
Vigne

1



2



3



- Gagnez un relevage
- Maintien de la végétation
- Meilleure aération de la végétation
- Réduction de la pénibilité et plus de fil au sol
- Installation > 3h/ha
- S'utilise pour les fils de palissage et fils de pieds
- S'adapte sur une majorité de piquets
- Doubles actifs > Moins de stress + de souplesse

- Gagnez en confort et pénibilité grâce au nouveau piquet point qui pénètre plus facilement dans le sol.
- Disponible en plusieurs tailles et sections.



- La nouvelle ATTACHEUSE INFACO – AT1000

Exclusivité

acoliance Vigne

NEW

PIQUET POINTE MULTIPLIC L25

25 mm 25 mm 1,8 mm

PRODUIT REVÊTE

Fabrication en acier S250GD et ZAM300

Épaisseur 1,8mm pour une résistance adaptée

Linguet renforcé

Produits disponibles en magasin et sur www.viticulteurs.market.fr

 Viticulteurs
Market

NOM DE PRODUIT	N° AMM	COMPOSITION	DOSE HA AMM	FORMUL	FIRME	MODE D'ACTION	ZNT AQUA	DSR	DRE	DAR	STADE PHENO
----------------	--------	-------------	-------------	--------	-------	---------------	----------	-----	-----	-----	-------------

HERBICIDES / PRE LEVEE

BOA	2080029	20g/L Pénoxsulame	0,75	OD	Corteva	-	5 m	10 m	48 h	56 j	Jusqu'à petit pois
CENT 7	8400528	125g/L Isoxaben	6 L	SC	Corteva	-	5 m	10 m	6 h	BBCH 03	Dormance à boutons floraux séparés
DEVRINOL F	2070133	450g/L Napropamide	9 L	SC	Upl	-	5 m	10 m	6 h	BBCH 59	Jusqu'à boutons floraux séparés
KATANA 25 WG	9700070	250g/kg Flazasulfuron	0,2 Kg	WG	Certis/ Belchim	-	20 m	10 m	6 h	75 j	-
KERB FLO CMR	8400574	400g/L Propyzamide	1,875 L	SC	Corteva	-	5 m	10 m	48 h	180 j	-
MINSK	2171073	250g/kg Flazasulfuron	0,2 Kg	WG	Nufarm	-	20 m	10 m	6 h	75 j	-
PLEDGE CMR	9400280	500g/kg Flumioxazine	1,2 Kg	WP	Philagro	-	50 m	10 m	48 h	BBCH 07	Jusqu'à début débournement

HERBICIDES / POST LEVEE

AMBITION	8800199	100g/L propaquizafop	2 L	EC	Adama	Systémique	5 m	10 m	24 h	30 j	Jusqu'à Véraison
BELOUKHA Biocontrôle	2140255	680 g/L Acide nonanoïque	8 %	EC	Belchim	Contact	5 m	0 m	24 h	BBCH 77	Jusqu'à Fermeture de la grappe
FREEWAY	2120143	480g/L Glyphosate acide	6 L	SL	Albaugh	Systémique	5 m	10 m	6 h	21 j	-
GALLUP ST	2150140	360g/L Glyphosate acide	6 L	SL	Barclay	Systémique	5 m	10 m	6 h	21 j	-
ROUNDUP DYNAMIC	2220443	500g/L Glyphosate acide	4,3	SL	Bayer	Systémique	5 m	3 m	6 h	21 j	-
SORCIER	2110101	26,5 g/L Pyraflufen-éthyl	0,8 L	EC	Philagro	Contact	20 m	10 m	48 h	90 j	9 feuilles à petit pois
SPOTLIGHT PLUS	2000327	60 g/L Carfentrazone-ethyl	1 L	EO	Fmc	Contact	5 m	10 m	48 h	7 j	-
STRATOS ULTRA CMR	9000490	100g/L Cycloxydime	2 à 4 L	EC	Basf	Systémique	5 m	10 m	48 h	42 j	Jusqu'à fermeture de la grappe

NOM DE PRODUIT	MENTIONS DE DANGER (réglementation CLP)	NB MAX D'APPLI /an/parcelle	AGE MINI DE LA VIGNE	COND.T.	NOM DE PRODUIT	MENTIONS DE DANGER (réglementation CLP)	NB MAX D'APPLI /an/parcelle	AGE MINI DE LA VIGNE	COND.T.
HERBICIDES / PRE LEVEE					HERBICIDES / POST LEVEE				
BOA	H315, H317, H319, H410	1	> 3 ans	1 L	AMBITION	H304, H319, H411	1	-	5 L
CENT 7	H410	1	Dès plantation	1 ; 5 L	BELOUKHA Biocontrôle	H315, H318	2	-	10 L
DEVRINOL F	H411	1	Dès plantation	5 L	FREEWAY	H412	1	-	5 ; 20 L
KATANA 25 WG	H410	1	> 4 ans	0,2 Kg	GALLUP ST	H411	-	-	20 L
KERB FLO CMR	H351, H410	1	> 4 ans	5 L	ROUNDUP DYNAMIC	H411	3	-	20 L
MINSK	H410	1	> 4 ans	0,2 Kg	SORCIER	H304, H315, H317, H318, H332, H410	2	-	5 L
PLEDGE CMR	H361d, H410	1	> 4 ans	1 Kg	SPOTLIGHT PLUS	H317, H410	-	-	1 ; 5 L
					STRATOS ULTRA CMR	H304, H315, H319, H336, H361d, H411	1	-	5 L



NOM DE PRODUIT	N°AMM	COMPOSITION	DOSE HA (AMM)	FORMUL	FIRME	ZNT AQUA	DSR	DRE	DAR	MENTIONS DE DANGER (réglementation CLP)	NB MAX D'APPLI /an/parcelle	COMMENTAIRES	CONDT.
ADJUVANTS													
CASS'MOUSSE	2100013	272g/L diméthyl polysiloxane	1,4mL/hL	EW	Sdp	5 m	0 m	-	-	-		Bouillies herbicides, incorporer en 1 ^{er} dans la cuve	0,25 ; 1 L
GONDOR	2100072	488 g/L de lécithine de soja	0,25 %	EC	De Sangosse	5 m	3 m	6 h	-	-	3	Bouillies herbicides, incorporer en 1 ^{er} dans la cuve 7 jours mini entre application Application avant mi-floraison De préférence avec les herbicides type Spotlight, Sorcier, Pledge	5 L
HELIOSOL UAB	7200313	665g/L Alcools terpeniques	1 L ou 0,4 L	EC	Action Pin	5 m	10 m	24 h	7 j	H319	1 à 4	Bouillies herbicides, fongicides et insecticides, incorporer en 1 ^{er} dans la cuve Intervalle entre application : 10 jours Application entre 4 feuilles à mi floraison	5 et 20 L
LE 846 UAB	2190258	215,6g/L Esters méthyliques d'acides gras	1 %	EO	De Sangosse	20 m	10 m	6 h	-	H411	12	Bouillies fongicides, incorporer en dernier dans la cuve 7 jours mini entre application Concentration maximale dans la bouillie : 1L/HL	15 L
SLIDER	2160478	460g/L Sulfate d'ammonium	1 %	EW	Cérience	5 m	0 m	6 h	-	H411	-	Bouillies herbicides, incorporer en 1 ^{er} dans la cuve De préférence avec le glyphosate	5 et 20 L
STICMAN UAB	9900394	460,35g/L Latex synthétique	0,14 %	EW	De Sangosse	5 m	0 m	6 h	-	-	-	Bouillies fongicides et insecticides, incorporer en dernier dans la cuve	1 ; 3 ; 10 L

